

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2020

Le vingt-sept Février deux mille vingt à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Daniel MARIN, Maire.

Présents: Mme BOCCARDI Marie Françoise, Mr MARIN Daniel, Mr BRUNET Laurent, Mr SEMPERE Daniel, Mr Millan Bernard, Mr Michel ROSSI

Absent : Mr ROSART Sylvain

Pouvoirs : Mr ROSART Sylvain a donné procuration à Mr ROSSI Michel

Mr BRUNET Laurent a été élu secrétaire de séance et Mr MILLAN Bernard suppléant.

Début de séance à : 18 h35

1. Choix du maître d'œuvre dans le dossier du schéma directeur d'eau potable

M. le Maire rappelle que la délibération a été prise en conseil municipal du 28 novembre 2019. Le devis des prestations de l'intervenant Inge-Process s'élevait à 15 855,00 euros HT.

A l'heure actuelle, la nouvelle proposition se situe à 21 090,00 euros HT.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide :

- de donner le marché à l'intervenant Inge-Process pour un montant de 21 090,00 euros HT
- De donner tout pouvoir à Mr Le Maire ou à ces adjoints de signer le marché et tout autre document nécessaire à cette affaire.

Vote : 7 Pour 7 Contre Abstention

2. Délibération création d'un emploi temporaire

L'assemblée délibérante du Conseil Municipal ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 - 1° ;

RM
RS

DS LB
MB JCB YFB

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade de adjoint technique 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 06 mois (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) allant du 01/02/2020 au 31/07/2020 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'ouvrier à temps complet, pour une durée hebdomadaire d'emploi de 35 heures.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 351 (indice majoré 328) du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Vote : 7 Pour 7 Contre Abstention

3. Aménagement des aires de jeux

A l'heure actuelle, ces aires de jeux ne respectent pas la législation.

De ce fait, il convient de les mettre en conformité avec la réglementation et il sera judicieux de les rendre attractif afin de permettre une utilisation correcte.

Vote : 7 Pour 7 Contre Abstention

4. Intégration de parcelles boisées communales et sectionales (ONF)

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition du technicien forestier, d'intégrer :

- Les parcelles B410, C4, D77 (pour une surface de 88.43 ha) à la forêt communale de Puyvalador
- La parcelle A1627 (pour une surface de 52.12 ha) à la forêt sectionale de Rieutort.

En effet, ces 4 parcelles boisées sont susceptibles d'augmenter fortement le potentiel forestier de la Commune. Cette intégration permettrait d'établir un projet de jonction entre la piste forestière du Roc de la Socarrada et la piste de la Solana dels Canals.

RM
RS
MB
LS
DS
MFB

Ce massif serait, dès lors, mieux desservi pour la sortie des bois (pas de demi-tours pour les grumiers) et pour la prévention des incendies.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition du technicien pour la proposition ci-dessus
- Donne pouvoir au Maire ou à ses adjoints de signer les éléments constitutifs de cette intégration de parcelles aux forêts communale de Puyvalador et sectionale de Rieutort.

Vote : 7 Pour 7 Contre Abstention

5. Information travaux sur la Commune et la Section sur travaux en forêt

Opérations sur limites et parcellaires et travaux d'infrastructures.

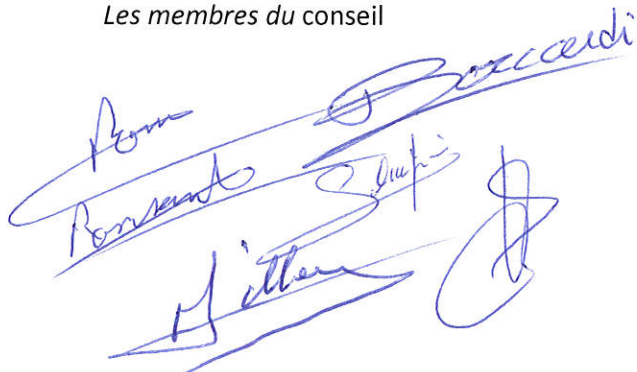
Nous proposons de choisir les travaux à réaliser en priorité qui seront à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

6. Questions diverses :

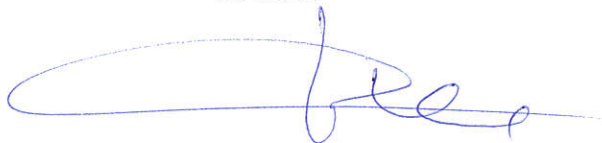
- Devis de réfections des cloches : ordre du jour d'un prochain conseil.
- Devis d'installation d'une sirène : ordre du jour d'un prochain conseil.
- Changement des ordinateurs de la mairie, avec la maintenance et la migration des données. Installation d'un système de sauvegarde des données par un Cloud.
- Dossier BAILLY Robert : maintien dans l'emploi. A voir la possibilité d'aménagement d'un poste ou d'une affectation.
- A voir la possibilité d'installation d'une antenne pour la réception du réseau téléphonique à Rieutort.

Fin de la séance à 19 h 45.

Les membres du conseil

Handwritten signatures of council members in blue ink. The names are partially legible: "Bonn", "Boucardi", "Boucardi", "Hilbert", and another signature.

Le Maire

Handwritten signature of the Mayor in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a cursive name.